

# **BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE**

**SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL**

**SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES**

Durée : 3 heures

Coefficient : 7

**L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.**

**Aucun document n'est autorisé.**

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet et que toutes les pages sont imprimées.

Si le sujet est incomplet, demandez-en immédiatement un nouvel exemplaire aux surveillants.

Ce sujet comporte 8 pages.

## Du chômage de longue durée à l'exclusion sociale

Passer par la case chômage est une chose, y rester longtemps a des conséquences beaucoup plus graves sur le niveau d'indemnisation, les relations sociales et l'état psychologique des personnes qui se trouvent ainsi éloignées de leur univers professionnel.

Qui sont les chômeurs de longue durée ? [en ligne]  
Disponible sur [www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr) (consulté le 30 novembre 2018).

**QUESTION 1 :** Présenter les conséquences du chômage sur la santé.

**QUESTION 2 :** Montrer comment le dispositif « *Territoires zéro chômeur de longue durée* » contribue à la lutte contre l'exclusion sociale.

**QUESTION 3 :** Afin d'éviter les situations d'exclusion sociale, un mécanisme de redistribution des ressources existe dans notre société.

**Expliquer de quelle manière la redistribution des ressources participe à la réduction des inégalités sociales.**

### BARÈME

Question 1 : .....	7 points
Question 2 : .....	5 points
Question 3 : .....	6 points
Clarté et rigueur de la rédaction : .....	2 points

## LISTE DES ANNEXES

### **ANNEXE 1 : Le chômage nuit à la santé.**

EYCHENNE, Alexia, 2018, *Le chômage nuit à la santé* [en ligne].

Disponible sur [www.gazette-sante-social.fr](http://www.gazette-sante-social.fr) (consulté le 2 octobre 2018).

### **ANNEXE 2 : Les effets de la redistribution sur les inégalités sociales.**

BRUNNER, Anne, et MAURIN, Louis, *Les effets de la redistribution sur les inégalités sociales* [en ligne].

Disponible sur [www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr) (consulté le 10 octobre 2018).

### **ANNEXE 3 : Pauvreté et prestations sociales.**

Ministère des Solidarités et de la Santé, *Pauvreté et prestations sociales* [en ligne].

Disponible sur [www.drees.solidarites-sante.gouv.fr](http://www.drees.solidarites-sante.gouv.fr) (consulté le 7 octobre 2018).

### **ANNEXE 4 : Le projet « Territoires zéro chômeur de longue durée » initié par le réseau Emploi-Formation d'ATD Quart Monde.**

VALENTIN, Patrick, *Le projet « Territoires zéro chômeur de longue durée » initié par le réseau Emploi-Formation d'ATD<sup>1</sup> Quart Monde* [en ligne].

Disponible sur [www.atd-quartmonde.fr](http://www.atd-quartmonde.fr) (consulté le 10 novembre 2018).

### **ANNEXE 5 : Un emploi, c'est mon droit : plongée au cœur de Territoires zéro chômeur de longue durée.**

SOULÉ, Véronique, *Un emploi, c'est mon droit : plongée au cœur de Territoires zéro chômeur de longue durée* [en ligne].

Disponible sur [www.atd-quartmonde.fr](http://www.atd-quartmonde.fr) (consulté le 26 novembre 2018).

---

<sup>1</sup> Agir tous pour la dignité

## ANNEXE 1

### Le chômage nuit à la santé

Une étude de l'association Solidarités nouvelles face au chômage alerte sur les risques physiques et psychiques liés à la perte d'un travail. Un phénomène mal documenté, que le système de soins et le service public de l'emploi peinent encore à prendre en compte.

« Le chômage nuit à la santé de celles et ceux qui le vivent ». Tel est le constat de Solidarités nouvelles face au chômage (SNC), association d'aide aux personnes en recherche d'emploi, dans un rapport présenté le 20 septembre. Un phénomène méconnu, faute de données.

Les chômeurs sortent des radars de la médecine du travail. Les chiffres de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) ne différencient pas les demandeurs d'emploi des actifs<sup>2</sup> « occupés ». Et les soignants ne sont pas formés à évaluer les conséquences de la perte d'un emploi. Des études [...] laissent pourtant percevoir que les chômeurs sont en moins bonne santé que les autres actifs.

[...] Selon le rapport, 34 % des demandeurs d'emploi ont vu leur santé se dégrader. L'inactivité forcée provoque une « usure psychologique et physiologique ». 39 % souffrent de troubles du sommeil et 8 % de symptômes dépressifs, contre 31 et 4 % des travailleurs. 11 % ont vu s'aggraver leurs maladies chroniques – diabète, hypertension, eczéma...

« Je connais des problèmes de sommeil et de stress qui s'accompagnent de maux de dos, de problèmes de digestion, d'angoisse et de palpitations », témoigne une chômeuse de longue durée<sup>3</sup> interrogée lors de l'étude. « Les chômeurs ne sont pas plus fragiles que les autres, ils sont fragilisés par le traumatisme de la perte d'un emploi », a insisté le psychiatre Michel Debout.

Les sentiments d'insécurité, de culpabilité, de dévalorisation et d'isolement aggravent le risque d'addictions et de suicide, ce dernier étant 2,2 fois plus fort chez les chômeurs.

[...] Parce que le chômage bouleverse le quotidien, ses conséquences sont aussi indirectes. Plus d'un tiers des demandeurs d'emploi jugent que la perte de leur poste ébranle leurs habitudes alimentaires.

Ne plus travailler provoque souvent une baisse de l'activité physique, le repli vers des aliments de moins bonne qualité et des troubles alimentaires.

La part de personnes obèses parmi les chercheurs d'emploi est supérieure de 42 % à celle des actifs occupés. Toutes causes confondues, Pierre Meneton, chercheur à l'Institut national de la santé et des recherches médicales (INSERM), évalue entre 10 000 et 14 000 le nombre de décès imputables chaque année au chômage.

---

<sup>2</sup> Actif : personne en âge de travailler qui est disponible sur le marché du travail, qu'elle ait un emploi (actif occupé) ou qu'elle soit au chômage.

<sup>3</sup> Un chômeur de longue durée est un actif au chômage depuis plus d'un an (Insee).

## ANNEXE 1 (suite)

[...] Malgré une santé plus fragile, les demandeurs d'emploi sont aussi moins nombreux à consulter. 40 % d'entre eux ont renoncé à au moins un soin pour raisons financières.

Au-delà de la contrainte économique, ce renoncement s'explique par des facteurs sociaux, tels que la méconnaissance des droits, ou psychologiques : le chômage irait de pair avec une « moindre priorisation des problèmes de santé dans une situation sociale instable » et une « négligence de l'écoute de son corps dans un contexte de restriction des besoins ».

EYCHENNE, Alexia, 2018.

Disponible sur [www.gazette-sante-social.fr](http://www.gazette-sante-social.fr) (consulté le 2 octobre 2018).

## ANNEXE 2

### Les effets de la redistribution sur les inégalités sociales

[...] Sans notre système fiscal et de protection sociale, les inégalités de revenus seraient considérables. Mais comment cette redistribution opère-t-elle ?

Deux mécanismes de redistribution sont à l'œuvre. Du côté des prélèvements, l'impôt sur le revenu est celui qui contribue le plus à la réduction des inégalités, car, plus on s'élève dans l'échelle des revenus, plus le taux d'imposition croît (on parle de « progressivité » de l'impôt). Du côté de la protection sociale, certaines prestations sont réservées aux ménages aux revenus les plus faibles : aides au logement, revenu de solidarité active (RSA), minimum vieillesse<sup>4</sup>, etc. Les prestations familiales jouent également un grand rôle. Les allocations familiales ne sont pas exclusivement destinées aux personnes les plus pauvres, mais depuis 2015, elles sont modulées selon les ressources du foyer. Quant aux autres prestations familiales, elles sont souvent soumises à conditions de ressources.

### Effet de la redistribution sur les niveaux de vie pour les 20 % les plus aisés et les 20 % les plus modestes

	Revenu moyen des 20 % les plus modestes en euros	Revenu moyen des 20 % les plus aisés en euros	Rapport entre le revenu des plus aisés et le revenu des plus modestes
<b>Avant impôts et prestations sociales</b>	553 euros	4 566 euros	<b>8,3</b>
<b>Après impôts et prestations sociales</b>	933 euros	3 705 euros	<b>4,0</b>

[...] La redistribution monétaire contribue à diminuer les inégalités de niveau de vie et à protéger des effets de la pauvreté.

<sup>4</sup> Le minimum vieillesse correspond maintenant à l'Allocation de solidarité pour personnes âgées (ASPA).

## ANNEXE 2 (suite)

Quant aux services publics, leur rôle dans la réduction des inégalités est central. L'école gratuite, les logements sociaux ou les remboursements de soins ne se limitent pas à redistribuer de la richesse, ils permettent également de réduire les inégalités sociales d'accès aux soins, à l'éducation, au logement, etc. [...]

### Sans redistribution, plus d'un Français sur cinq vivrait sous le seuil de pauvreté

14 % des Français vivent sous le seuil de pauvreté fixé à 60 % du revenu médian en 2014. Ils seraient 22 % si les transferts sociaux et fiscaux n'existaient pas, selon le ministère des Solidarités et de la Santé. Le système redistributif permet de réduire de près de huit points le taux de pauvreté en France. [...]

BRUNNER, Anne et MAURIN, Louis.

Disponible sur [www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr) (consulté le 10 octobre 2018).

## ANNEXE 3

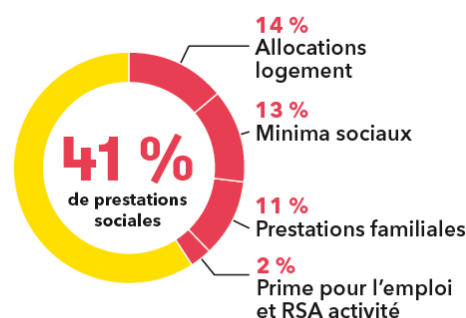
### Pauvreté et prestations sociales

#### SEUIL DE PAUVRETÉ

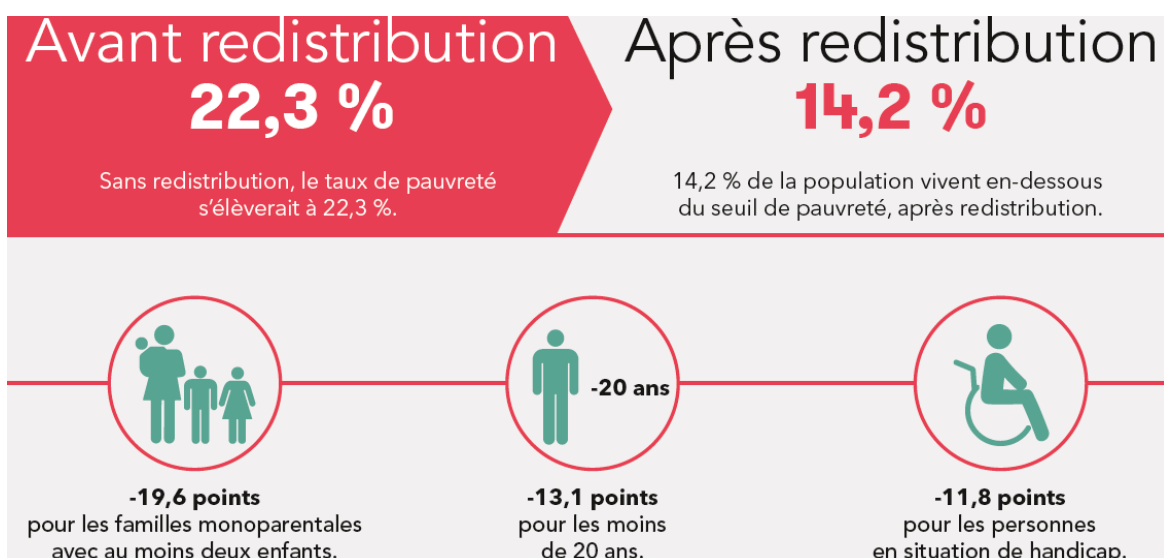


Les personnes pauvres, au sens statistique, ont un niveau de vie inférieur à 1 015 euros par mois en 2015.

#### PART DES PRESTATIONS SOCIALES DANS LE REVENU DES MÉNAGES PAUVRES



Les prestations sociales représentent 41 % du revenu disponible des ménages pauvres (dont 13 % de minima sociaux), soit 486 euros mensuels en moyenne.



### Taux de pauvreté en 2015

Disponible sur [www.drees.solidarites-sante.gouv.fr](http://www.drees.solidarites-sante.gouv.fr) (consulté le 7 octobre 2018).

## ANNEXE 4

### **Le projet « Territoires zéro chômeur de longue durée » initié par le réseau Emploi-Formation d'ATD<sup>5</sup> Quart Monde**

Le projet a pour objectif de montrer qu'il est possible de supprimer le « chômage de longue durée » à l'échelle de petites circonscriptions<sup>6</sup> ou bassins de vie, sans surcoût pour la collectivité publique prise dans son ensemble.

Il faut distinguer le chômage frictionnel, période entre deux emplois pendant laquelle les personnes bénéficient de l'assurance chômage à un niveau suffisant, du chômage de longue durée que l'on pourrait aussi qualifier de « chômage d'exclusion ». C'est ce dernier qui pose problème et fait l'objet du projet, car il conduit souvent à la grande pauvreté et à l'exclusion, quand il ne l'accompagne pas déjà [...]

Le projet proposé par Agir tous pour la dignité Quart Monde (ATD) s'inscrit dans un pays où les choix d'organisation économique permettent à une majeure partie de la population d'obtenir un emploi et de vivre dignement mais où, dans le même temps, ces choix privent durablement plusieurs millions de personnes d'emplois ou les contraignent à accepter des emplois précaires dans des conditions qui ne permettent pas une existence digne. Il est une réponse au manque d'emplois : en France, entre 2 et 3 millions de personnes sont concernées par cette situation. [...]

Enfin, ces choix économiques et politiques font que, là où les personnes demandent un emploi, elles obtiennent des allocations de solidarité qui ne font qu'entretenir ou accroître leur précarité.

Actifs au sein de la société, ils seront mieux considérés par leurs futurs employeurs et par leur environnement qu'en étant « très éloignés de l'emploi », et le territoire y gagnera en dynamisme économique et « mieux-être » social. Il s'agit donc de réaliser un investissement économique et social. [...]

**VALENTIN, Patrick.**

Disponible sur [www.atd-quartmonde.fr](http://www.atd-quartmonde.fr) (consulté le 10 novembre 2018).

---

<sup>5</sup> Agir tous pour la dignité.

<sup>6</sup> Division administrative d'un territoire.

## ANNEXE 5

### Un emploi, c'est mon droit : plongée au cœur de Territoires zéro chômeur de longue durée

**Le projet Territoires zéro chômeur de longue durée est une expérimentation novatrice qui permet de créer de l'emploi** grâce à des entreprises à but d'emploi (EBE), qui embauchent – sur la base du volontariat – des chômeurs de longue durée en contrat à durée indéterminée (CDI), au SMIC<sup>7</sup> et à temps choisi, afin de réaliser des travaux utiles localement mais non réalisés car jugés peu rentables pour le marché classique. Ces entreprises particulières sont financées, pour l'essentiel, par la réaffectation des coûts et des manques à gagner liés au chômage de longue durée. L'objectif : montrer que personne n'est inemployable et que grâce à la mobilisation collective, l'économie peut être au service de l'humain et de la planète, à condition que les plus éloignés soient au cœur de la démarche. Lancé par ATD Quart Monde, rejoint par d'autres acteurs de la lutte contre l'exclusion (Emmaüs France, le Secours catholique, le Pacte civique, la Fédération des acteurs de la solidarité...), le projet est expérimenté dans 10 territoires de 5 000 à 10 000 habitants depuis janvier 2017, dans le cadre d'une loi d'expérimentation votée à l'unanimité par le Parlement le 29 février 2016. Aujourd'hui, plus de 600 personnes ont été embauchées dans les onze EBE créées. En septembre dernier, le président de la République a annoncé une extension du projet à d'autres territoires d'ici 2020. [...]

Jean-Michel, mécanicien et salarié polyvalent dans l'EBE de Colombey-les-Belles : « *J'ai jamais aimé les formalités, j'ai jamais touché le RSA ni rien. C'est que j'ai ma dignité... Ce que ça m'apporte d'avoir été embauché ? C'est intéressant d'avoir un salaire tous les mois, je reconnais. Et puis je côtoie des gens qui sont contents. Mais l'essentiel c'est d'avoir l'emploi.* »

Nadine, salariée à La Recyclerie de la même EBE : « *Quand j'ai signé mon contrat, j'ai pleuré devant le directeur. C'était pas réel, un CDI tout de suite ! J'avais demandé à faire de la vente. Ici, j'adore. Avant, j'ai été neuf ans au chômage, j'ai fait des formations qui m'ont menée à rien. C'est atroce de rien faire. Pour les gens, on est des cas sociaux, des fainéants...* »

**SOULÉ, Véronique.**

Disponible sur [www.atd-quartmonde.fr](http://www.atd-quartmonde.fr) (consulté le 26 novembre 2018).

---

<sup>7</sup> Salaire minimum interprofessionnel de croissance